

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 13 novembre 1939.)

La Neuchâteloise, compagnie suisse d'assurances générales, à Neuchâtel, a été autorisée à exploiter en Suisse l'assurance contre les dégâts causés par les éléments.

(Du 14 novembre 1939.)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Grisons: Pour la construction de paravalanches au lieu dit « Muot », par les chemins de fer rhétiques;
 2. Tessin: Pour la construction d'un chemin forestier de Brusino-Arsizio à Serpiano, commune de Brusino-Arsizio.
-

(Du 20 novembre 1939.)

Suivant une communication de la légation de Cuba, M. Luis Valdés Roig, consul, a été chargé de la gérance intérimaire du consulat de Cuba à Genève durant l'absence de M. Ignacio Weber y Fabián, consul de carrière.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission du sergent Ernst Hasler, à Sissach, de ses fonctions de juge au tribunal territorial 2. Il l'a remplacé, pour le reste de la période administrative courante expirant le 28 février 1941, par le caporal sanitaire Josef Odermatt, greffier du tribunal, à Buochs, jusqu'ici juge suppléant. Est nommé juge suppléant: le caporal sanitaire Jakob Flubacher, suppléant du procureur général, à Liestal.

(Du 21 novembre 1939.)

M. J. Landis, ingénieur agronome, d'Hirzel (Zurich), jusqu'ici 1^{er} chef de section, est nommé sous-directeur de la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1939
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.11.1939
Date	
Data	
Seite	672-672
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 058

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.